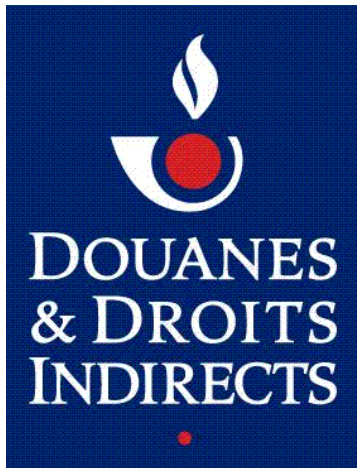




**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI**

**MINISTÈRE
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**



Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Annales des épreuves

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

**POUR L'EMPLOI D'INSPECTEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DANS LA SPÉCIALITÉ « MAINTENANCE AUTOMOBILE »**

DES 27, 28 FEVRIER ET 1^{ER} MARS 2007

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

(DURÉE : 4 HEURES - COEFFICIENT 6)

**COMPOSITION SUR UNE OU PLUSIEURS
QUESTIONS PORTANT SUR DES CONNAISSANCES
TECHNIQUES DE MÉCANIQUE ET
D'ÉLECTROTECHNIQUE AUTOMOBILES ET SUR LA
RÉGLEMENTATION APPLICABLE A L'AUTOMOBILE**

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

L'usage de la calculatrice ou de tout autre document que le support fourni est **interdit**.

Toute fraude ou tentative de fraude constatée par la commission de surveillance entraînera l'**exclusion du concours**.

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure**.

Toutes les questions devront être traitées. Les réponses seront précédées du numéro de la question auxquelles elles se rapportent.

Question n° 1 :

L'évolution de l'injection directe diesel durant ces dix dernières années.

Question n° 2 :

La pollution des moteurs diesel :

- quels sont les facteurs polluants ?
- quels sont les éléments chimiques de pollution ?
- quels sont les systèmes de dépollution ?

Question n°3 :

Vous êtes responsable d'un parc de véhicules (automobiles, motocyclettes), à ce titre vous devez rédiger une note de service à destination de vos ateliers sur la réglementation en matière de montage de pneumatiques.
